



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**

**N° 2011-99 du 29 novembre 2011**

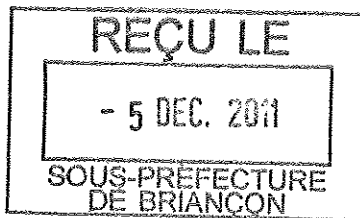
**OBJET : Marché de prestations d'assurance – Autorisation de signature.**

Rapporteur : M. le Président

Le 29 novembre 2011 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 22 novembre 2011 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 26(jusqu'à la délibération n° 2011-93)  
27(à partir de la délibération n° 2011-94)  
28(à partir de la délibération n° 2011-100)  
27 (à partir de la délibération n° 2011-106)  
28 (à partir de la délibération 2011-111)



Nombre de pouvoirs : 4 jusqu'à la délibération n° 2011-105  
5 à partir de la délibération n° 2011-106.

Nombre de votes : 30 (jusqu'à la délibération n° 2011-93)  
31 (à partir de la délibération n° 2011-94)  
30 (pour la délibération n° 2011-99)  
32 (à partir de la délibération n° 2011-100)  
31 (pour la délibération n°2011-102)  
32 (à partir de la délibération n° 2011-103)  
33 (à partir de la délibération n° 2011-111).

*Mme Francine DAERDEN est nommée secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM jusqu'à la délibération n° 2011-107, Mme Claude JIMENEZ à partir de la délibération n° 2011-94, Mme Laëtitia CODURI (représentant M. Yvon AIGUIER), Mme Francine DAERDEN (représentant M. Alain NICOLOSO) Mme Marie Hélène PONSART, M. Alain PROREL à partir de la délibération n° 2011-111 (représentant M. Maurice DUFOUR) M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Karine ESCALIER (représentant M. Philippe SEZANNE), Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2011-100), M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET, M. Marc FORNESI, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Philippe STOCKLI, M. René SIESTRUNCK, M. Thierry AIMARD (représentant M. Alain BLOCH TREFOUSSE), M. Xavier CRET, Mme Laurence FINE, M. Sébastien FINE (représentant Mme Brigitte BOREL), M. Christian BREMOND.

**Avaient donné pouvoir :** Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY  
M. Jean Louis FAURE à M. Jean Pierre SEVREZ  
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON  
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI  
M. Gérard FROMM à Mme Nicole GUERIN à partir de la délibération n° 2011-106.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011,

Vu l'inscription au budget primitif 2012 des crédits nécessaires à la mise en place d'un appel d'offres ouvert pour la fourniture de prestations d'assurance, pour une estimation globale annuelle de 151 500 € H.T,

Vu le dossier de consultation élaboré par les services de la Communauté de Communes portant sur ces prestations.

Considérant que cette opération s'est déroulée dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert (articles 33, 57 et suivants du Code des marchés publics) comme suit :

L'opération était décomposée en cinq lots :

- Lot 1 Dommages aux biens et risques annexes
- Lot 2 Responsabilité Civile, dommages causés à autrui, dommages recours,
- Lot 3 Assurances Flotte automobile
- Lot 4 Protection Juridique pénale des agents territoriaux et des élus
- Lot 5 Risques Statutaires

L'avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 02 Septembre 2011, la réception des offres a été fixée au 14 Octobre 2011 à 16 h.

L'ouverture de la première enveloppe a été effectuée par le représentant du pouvoir adjudicateur le 17 Octobre 2011. Le choix des attributaires a eu lieu le 17 Novembre 2011 en commission d'appel d'offres.

8 entreprises ont présenté une offre dans les délais impartis: April Entreprises Collectivités, Assurances Vigreux, Jadis SA, Dexia Sofcap, Gras Savoye, Smacl, Smacl Santé, Gan Assurance. L'analyse des offres a été confiée au service relations contractuelles.

Lors de sa réunion en date du 17 Novembre 2011, la Commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer les marchés comme suit :

Lot n° 1 : Assurance dommages aux biens et risques annexes responsabilité : SMACL pour un montant annuel de 12 177,76 € H.T (estimation du service 12 500 € H.T)

Lot n° 2 : Assurance responsabilité civile : SMACL pour un montant annuel de 4 281,19 € H.T (estimation du service 4 600 € H.T)

Lot n° 3 : Assurance flotte automobile : SMACL, pour un montant annuel de 5 137,11 € H.T (estimation du service 6 000 € H.T)

Lot n° 4 : Assurance protection juridique pénale des agents territoriaux et des élus : CFDP/JADIS SA, pour un montant annuel de 175,45 € H.T. (estimation du service 1 400 € H.T)

Le lot n° 5 « Risques Statutaires » a été déclaré infructueux par la Commission d'appel d'offres pour les motifs suivants :

Toutes les offres déposées sont irrégulières : l'une ne comporte pas d'acte d'engagement et aucun des autres candidats à ce lot n'a chiffré l'option demandée (garantie sans franchise pour les congés de maladie ordinaire) ; en conséquence toutes ces dernières offres devaient être classées irrégulières, en ce qu'elles ne répondaient pas complètement aux besoins du pouvoir adjudicateur (art. 35 du C.M.P).

La Commission d'appel d'offres a donné un avis favorable au lancement d'une procédure négociée avec mise en concurrence et sans publicité, conformément à l'article 35-I-1 du Code des marchés publics. En conséquence, l'ensemble des candidats ayant déposé une offre irrégulière seront de nouveau consultés, à l'exception de celui n'ayant pas produit d'acte d'engagement, car il n'a pas respecté les modalités formelles de présentation des offres.

Vu l'avis de la Commission Administration Générale en date du 14 novembre 2011

Vu l'avis du Bureau en date du 15 novembre 2011,

Suite à la commission d'appel d'offres du 17 Novembre 2011,

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité (M. Christian BREMOND ne prenant pas part au vote)**

■ Approuve la procédure d'appel d'offres ouvert menée par M. le Président en vue de la fourniture de prestations d'assurance.

■ Autorise M. le Président à conclure et à signer les marchés à intervenir avec les entreprises désignées attributaires par la Commission d'appel d'offres comme suit :

Lot n° 1 : Assurance dommages aux biens et risques annexes responsabilité : SMACL pour un montant annuel de 12 177,76 € H.T

Lot n° 2 : Assurance responsabilité civile : SMACL pour un montant annuel de 4 281,19 € H.T

Lot n° 3 : Assurance flotte automobile : SMACL, pour un montant annuel de 5 137,11 € H.T

Lot n° 4 : Assurance protection juridique pénale des agents territoriaux et des élus : CFDP/JADIS SA, pour un montant annuel de 175,45 € H.T.

■ Autorise M. le Président à lancer la procédure de marché négocié sans publicité et avec mise en concurrence visée à l'article 35-I-1 du C.M.P et à conclure et à signer le marché à intervenir avec l'entreprise désignée attributaire par la Commission d'appel d'offres pour le lot n°5, dans la limite maximale de 127 000 € H.T. (base) et 17 700 € HT (Option)

Les crédits nécessaires seront portés au Budget 2012

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 02 DEC. 2011

Date affichage : 06 DEC. 2011